

En guise de postface

Le grand bond en avant

Le *Bulletin* est le premier des périodiques bibliothéconomiques français – et par son ancienneté (90 ans) et par le nombre de ses abonnés (plus de 4 000). Ce numéro est le dernier dont j'assume la responsabilité en tant que rédacteur en chef.

J'ai entrepris ce travail avec les encouragements de Françoise Danset au moment où elle me succédait à la présidence de l'ABF. À l'époque, la crédibilité du bulletin commençait à s'imposer grâce en particulier aux efforts des deux précédents rédacteurs, Pierre Fénart et A.-M. Chaintreau. Depuis il s'est beaucoup étoffé (trop diront peut-être tous ceux qui ne trouvent plus le temps de le lire). Et même s'il ne reflète que très imparfaitement la vie de l'Association, le collectif réuni dans le comité de rédaction a su en faire un bon outil de travail et de réflexion.

Les cent fleurs

Promouvoir cette mutation était peut-être une tâche grave, mais je l'ai assumée avec énormément de plaisir – personnellement j'y ai beaucoup appris, dans le domaine graphique comme dans le domaine bibliothéconomique. Et j'ai admiré la compétence et la patience des auteurs, de plus en plus nombreux, de plus en plus divers. J'espère qu'ils me pardonneront de les avoir parfois bousculés, cadrés, censurés et surtout pressurés.

Mais cela fait sept ans que je m'occupe du *Bulletin*, l'âge de raison est venu – et la raison c'est peut-être de constater qu'un palier est atteint, qu'il devient difficile d'être entendue et qu'il faut passer la main. Alors le départ simultané du rédacteur et du secrétaire de rédaction est une opportunité à saisir pour libérer des compétences nouvelles, des initiatives hardies... !

La révolution culturelle

Mais la raison, c'est peut-être aussi de constater que n'étant plus totalement en phase avec certains gestes, la participation pouvait me devenir fardeau. Pour moi la force – et la raison d'être – de l'ABF est de regrouper sur un objectif de défense des bibliothèques et des bibliothécaires, des collègues venant de tout horizon. Et même si cela est parfois sa faiblesse... Fidèles à cet objectif, ses adhérents peuvent se réunir pour défendre la pluralité des fonds, et apporter leur soutien à toute action entreprise pour faire respecter les droits de l'utilisateur.

En revanche, comment pourrait-on reconnaître à l'ABF (au bureau ou aux instances dirigeantes) le droit d'imposer des orientations idéologiques ou des méthodes de travail ? La puissance d'action de l'Association ne peut naître que de la reconnaissance de la diversité, de la confrontation des points de vue. Ce qui va de pair avec l'engagement de ses membres – d'une partie de ses membres tout au moins – dans d'autres instances, politiques, syndicales, voire confessionnelles. C'est seulement dans ces instances que peut parfois s'exprimer une idéologie commune – et non dans une association professionnelle.

Crise du militantisme, se plaît-on à dire. Voire ! Et s'il y avait aussi une crise du partage des responsabilités ? Du respect dû à la différence et à l'initiative ?... Je sais que les adhérents soucieux de relever le défi ne manqueront pas¹.

Jacqueline Gascuel
Honoraire

1. Toute ressemblance des intertitres choisis avec des slogans connus, ne saurait être que parfaitement fortuite.